

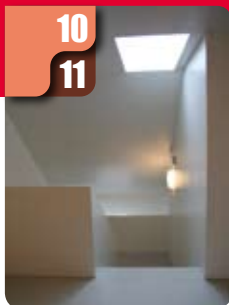
Le bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BULLE

06
09

LES DOSSIERS

**Portrait
du Musée
gruérien**

10
11

BULLE 360°

**Visite du
Conservatoire
de Bulle**

12
13

VILLAGE GLOBAL

**La
communauté
espagnole**

02
05

POINT FORT

**Le point sur les
travaux**

ENTRETIEN
AVEC PHILIPPE GREMAUD
> pages 2-3

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
ET STATIONNEMENT
> page 5

06
09

LES DOSSIERS

**Portrait du
Musée gruérien**

RENCONTRE AVEC
ISABELLE RABOUD-SCHÜLE
> page 6

14
16

ACTUALITÉS

**Les nouvelles
communales**

ÉDITORIAL

RAOUL GIRARD
CONSEILLER COMMUNAL

**Un nouveau visage pour
le musée**

Le Musée gruérien et la Bibliothèque publique sont deux points de chute importants pour toutes les Bulloises et tous les Bullois. Année après année, les deux institutions se sont renouvelées grâce au formidable travail de leurs conservateurs pour offrir les meilleures prestations possibles à leurs visi-

teurs et à leurs utilisateurs. Après la construction de 1978, l'un des éléments les plus marquants de l'évolution récente a bien sûr été l'agrandissement de la bibliothèque en 2002.

Aujourd'hui, l'institution est arrivée à un nouveau tournant de son histoire, commencée en 1917. Le musée va entreprendre d'importants travaux autour de sa collection permanente. Conçu il y a 30 ans, cet espace doit accueillir un public qui a largement évolué. Ses attentes, ses intérêts et sa manière de visiter un

musée ne sont plus les mêmes qu'il y a 30 ans.

Il est donc temps d'entreprendre ce profond lifting. Au terme de ce processus complexe, le musée bénéficiera d'une nouvelle dynamique et d'un attrait renouvelé. Ce projet, devisé à 2,6 millions de francs, a reçu un soutien très large du Conseil général. Ces transformations, qui seront entreprises l'année prochaine, permettront au musée et à son personnel d'améliorer encore davantage leur image pour le bien de toute la région.



LES TRAVAUX RÉALISÉS

En trois ans, plusieurs travaux ont été réalisés en parallèle au réaménagement du centre-ville. De quoi parle-t-on exactement? **04**

UN CENTRE TOUT NEUF

Aujourd'hui, les Bullois et Bulloises ainsi que les visiteurs de la cité gruérienne découvrent au fil de l'avancée des travaux un nouveau centre-ville. La cité fait peau neuve: nouvel éclairage public, espaces pour les piétons plus larges, nouveau mobilier urbain, etc. Mais, au-delà de la partie visible des travaux, une foule de changements se sont déroulés dans le sous-sol. Explications. **02**

LE POINT SUR LES TRAVAUX AU CENTRE-VILLE

TOUS LES ENJEUX PRÉSENTS ET FUTURS

ATTENTION À LA PRIORITÉ DE DROITE!

Aujourd'hui, le centre historique est soumis au régime de la zone 30 km/h. Les automobilistes sont notamment tenus de respecter la priorité de droite. Il est également strictement interdit de stationner hors des cases blanches, sous peine de se voir signifier une amende d'ordre de 120 francs. **05**

«Les travaux seront finis à temps et sans dépassement de budget»

Entretien avec Philippe Gremaud, conseiller communal

La ville de Bulle poursuit son grand lifting. En trois ans, le centre historique aura fait peau neuve. Si la cité a changé d'aspect, toute une série de travaux ont également été effectués dans le sous-sol. Explications avec Philippe Gremaud, conseiller communal en charge du dicastère des travaux et des équipements.

► **LE BULLETIN:** L'éclairage, le mobilier urbain, les routes et les trottoirs, le visage de Bulle est en train de changer en profondeur...

PHILIPPE GREMAUD: Les derniers travaux dans le centre-ville datent des années 1970. La Grand-Rue a notamment été refaite à ce moment-là. Mais, au fil des ans, le revêtement s'est rapidement dégradé. L'augmentation du trafic, notamment celui des poids lourds, en est la principale cause. Il était donc urgent d'entreprendre une réfection globale du centre bullois. De plus, de nouvelles exigences légales en matière d'environnement ont été introduites. Ces dispositions nous ont imposé une réflexion globale sur les aménagements à effectuer en surface, mais également en sous-sol. Nous nous sommes aussi inspirés des tendances actuelles en matière d'urbanisme pour établir notre concept d'aménagement, par exemple du fait

que les chaussées et les trottoirs sont désormais au même niveau.

- On découvre au fur et à mesure de l'avancée des travaux que la ville fait peau neuve en surface, mais également dans le sous-sol. Quels types d'interventions ont été ou sont réalisées aujourd'hui au centre-ville de Bulle?

- En même temps que le réaménagement du centre historique, nous avons profité de l'occasion pour réaliser des travaux sur les infrastructures (lire en page 4). Tout d'abord, nous avons modifié notre système unitaire d'évacuation des eaux en un système séparatif entre les eaux claires et les eaux usées. Ensuite, Gruyère Energie S.A. a profité de l'occasion pour développer son thermoréseau. Aujourd'hui, le réseau de chauffage à distance (CAD) a terminé la liaison entre les centrales de Palud et de la Pâla. De plus, nous pouvons tirer un bilan extrêmement positif du nombre de raccordements effectués par les particuliers sur le CAD. L'augmentation du prix du pétrole a bien sûr été un élément déclencheur pour bon nombre de propriétaires. Enfin, des travaux d'entretien ont également été réalisés sur les conduites d'eau, d'électricité ou de télécommunication lorsque cela était nécessaire.

- Vous avez évoqué de nouvelles normes fédérales en matière de protection de l'environnement. De quoi parle-t-on exactement?

- En effet, en subventionnant la route



de contournement H189, la Confédération a exigé le respect de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) et l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB). Pour ne pas dépasser les valeurs limites prévues par les dispositions légales, il était nécessaire de diminuer la charge de trafic et la vitesse des véhicules dans la ville. Pour y parvenir, nous avons opté pour une zone 30 avec notamment une diminution de la largeur de la chaussée et l'introduction de la priorité de droite. Bien sûr, ces mesures ne seront totalement efficaces que

lorsque la H189 sera opérationnelle, permettant de réduire considérablement le trafic dans la cité. Enfin, la mise en service des transports publics d'agglomération (MOBUL) sera un autre élément du dispositif.

- Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées jusqu'ici?

- Les travaux avancent conformément à la planification. Nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières. De manière générale, tout se passe comme prévu.



- Globalement comment a réagi la population pendant ces travaux?

- Il est bien clair que nous étions conscients avant de démarrer ce projet que ces travaux allaient inévitablement provoquer des nuisances pour la population et pour les commerçants. Malgré ces désagréments, je tiens à relever l'attitude exemplaire de la population et des commerçants pendant les travaux.

- Qui a réalisé ces travaux?

- L'étude urbanistique a été confiée, à la suite d'un concours, à un groupe tessinois. Puis l'attribution des trois lots (2007, 2008, 2009) a été soumise aux procédures des marchés publics. Trois entreprises différentes ont été choisies. Enfin, un consortium d'ingénieurs a été chargé de la direction locale des travaux. Quant au Service technique de la ville, il a assuré leur direction générale.

- Quel est le budget prévu pour l'ensemble du projet?

- Nous avons obtenu du Conseil général un crédit de 15 millions de francs pour réaliser les travaux sur les collecteurs et les travaux routiers. Une première tranche de 12 millions a été débloquée en 2006 et un crédit complémentaire de 3 millions a été décidé par la suite pour étendre le réaménagement à la rue de Vevey et pour financer les opérations de pavage.

- Et va-t-on respecter le budget et le calendrier?

- Oui. Nous n'aurons pas de dépassement de budget et les travaux vont se terminer comme prévu au mois de novembre 2009.

- Quels travaux reste-t'il à faire?

- En 2010, nous allons entreprendre les mêmes types de travaux au centre-ville de La Tour-de-Trême. La zone concernée est située au nord de l'église et de l'administration. Entre 2011 et 2015, ce sont les axes principaux d'accès à la cité qui seront concernés. Ils seront financés par le fonds pour les agglomérations que nous avons obtenu de la Confédération. A La Tour-de-Trême, on réalisera les travaux sur le tronçon situé entre l'Hô-

tel de Ville et le pont sur la Trême. A Bulle, ce sera la rue de Gruyères, la rue de Vevey, la route de Riaz et la rue de la Condémène. Mais le calendrier définitif n'est pas encore arrêté.

Il n'y aura pas de dépassement de budget et le chantier s'achève dans les délais

- Les travaux commencés au centre-ville vont-ils s'étendre dans les quartiers et à quel rythme?

- Nous avons déjà mis en place des zones de rencontre (zone 20) et des zones 30 dans plusieurs quartiers. Nous avons l'intention de poursuivre

ces aménagements avec la zone des Granges, du Russalet, de Palud et du chemin des Crêts.

- Le centre-ville de Bulle est en train de changer fortement. Quel regard portez-vous sur cette nouvelle ville qui est en train d'émerger?

- Nous avons dû tenir compte de plusieurs paramètres. Il y a eu les exigences imposées par la mise en service de la H189, les nouvelles normes environnementales, la protection du patrimoine du centre historique et la prise en compte de la réalité économique et commerciale de la ville, notamment en termes de places de parc. Et je suis convaincu que le projet qui s'achèvera en novembre tient compte de toutes ces exigences. A ce titre, je tire un bilan positif de ces trois ans de travaux.

PHILIPPE GREMAUD

1 UN ÉVÉNEMENT

Il y en a beaucoup dans la vie familiale, professionnelle ou même politique

2 UNE PASSION

La montagne

3 UNE PERSONNALITÉ

Pascal Couchepin

4 UN PLAT

Le plat de la région que l'on visite

5 MON ENDROIT PRÉFÉRÉ

Zermatt

6 UNE DESTINATION

La France: ses monuments, ses paysages, sa gastronomie

7 UN LIVRE

Celui que je lis actuellement: Le Sauvage, histoire et légende d'une auberge à Fribourg de Jean Steinauer

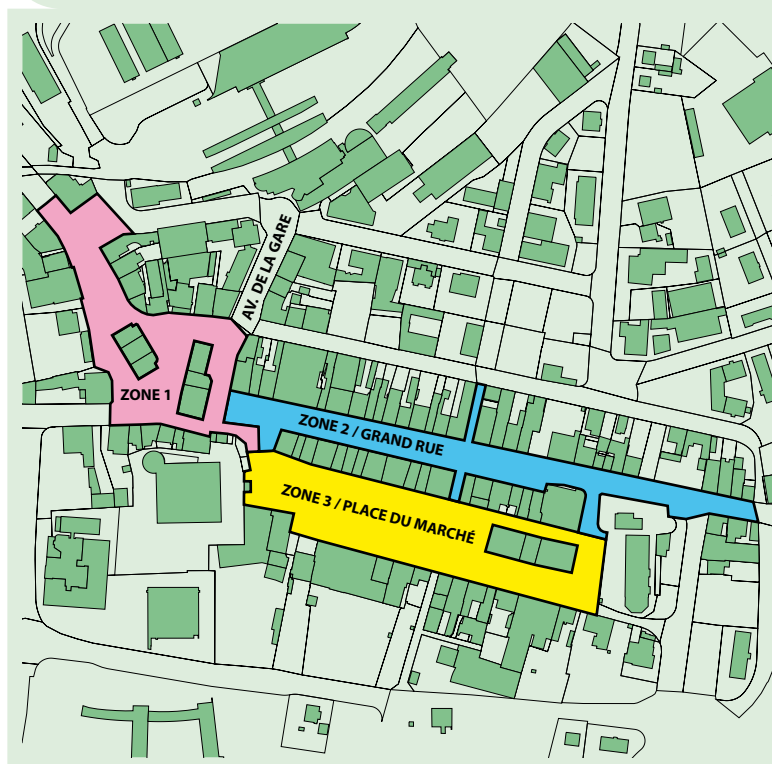
8 UN FILM

Je ne suis pas du tout cinéophile

9 UN RÊVE

Que le «développement durable» ne soit pas seulement à la mode, mais qu'il devienne une réalité

LES TRAVAUX DANS LE CENTRE HISTORIQUE



Les travaux en surface et en sous-sol du centre historique ont démarré en 2007. Le chantier se terminera en automne 2009.

LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

ZONE 1 (2007)

ZONE 2 (2008)

ZONE 3 (2009)



Le réaménagement du centre-ville de Bulle se termine en 2009

A l'horizon 2010, la cité aura changé de visage

Le centre historique de Bulle va bientôt achever son grand lifting après trois ans de travaux. A l'horizon 2010, la cité aura alors changé de visage. Mais pas seulement. Le réaménagement de l'espace public n'est que l'ultime phase de plusieurs travaux distincts qui ont eu lieu en sous-sol. Plusieurs canalisations ont été renouvelées ou installées en même temps, que ce soit dans le centre-ville, mais aussi dans les quartiers. Rappelons ainsi les grands chantiers qui ont été menés dans les entrailles de la ville et en surface.

► SÉPARER EAUX USÉES ET CLAIRES

Il y a tout d'abord la séparation des conduits d'évacuation pour les eaux claires (EC) et des eaux usées (EU). Jusqu'à présent, les eaux usées provenant des habitations et les eaux de pluie étaient évacuées dans un même collecteur. Désormais, l'assainissement en système séparatif est introduit. Autrement dit, eaux usées et eaux claires ont chacune leur propre conduit d'évacuation. Chaque bâtiment où se sont déroulés les travaux a dû se raccorder au nouveau réseau d'assainissement.

CONDUITES D'EAU CHANGÉES

La réfection des conduites de distribution d'eau potable a également été mise en œuvre par Gruyère Energie S.A., qui est en charge de la gestion du réseau d'eau potable pour la commune. Les conduites ont été changées au fil de l'avancée des travaux. Un contrôle des conduites d'eau privée a également été effectué. En cas de nécessité, les propriétaires ont dû remplacer les tuyaux défectueux.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ÉLECTRICITÉ

Tout comme pour l'eau, Gruyère Energie S.A. et Swisscom ont assuré la

réfection des conduits d'alimentation électrique et de télécommunications (BT-MT-TV). Toujours en fonction de l'avancée des travaux, des conduits d'alimentation électrique et des télécommunications ont ainsi été remplacés en cas de besoin. Ces opérations sont à la charge des distributeurs, en l'occurrence Gruyère Energie S.A. pour l'électricité et le télé-réseau et Swisscom pour le téléphone.

LE THERMORÉSEAU EN ROUTE!

La mise en place du chauffage à distance (CAD) a également fait partie des axes importants des travaux. Gruyère Energie a ainsi profité des travaux au centre-ville pour étendre son réseau de chauffage à distance. Le raccordement au réseau n'est pas obligatoire pour les bâtiments existants. Mais, dans le cadre de l'assainissement du sous-sol, des tarifs de raccordement avantageux sont proposés au propriétaire.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Profitant des travaux nécessaires en sous-sol, l'occasion de revitaliser le centre-ville a été saisie par la commune. L'objectif est de rendre le cen-

tre historique plus attractif et d'offrir davantage d'espace pour les piétons et les cyclistes. Ce choix d'une mobilité douce ne se fera pas au détriment de l'offre en places de parc actuelle. L'éclairage public, mais également la signalétique urbaine sont également progressivement remplacés. Les nouvelles pénétrantes de la cité ainsi que les quartiers subissent également de légers liftings au rythme de l'avancée des travaux de réfection dans le sous-sol.

► Mobul et la H189 compléteront le dispositif mis en place au centre

LES MESURES DE LIMITATION DE LA CIRCULATION

En parallèle à la construction de la H189, des mesures de régulation de trafic doivent être mises en place. Les voies d'accès au centre ont ainsi été repensées, tout comme la circulation dans les quartiers. La route de Riaz, la rue de la Condémine, la rue de Gruyères et la rue de Vevey subiront elles

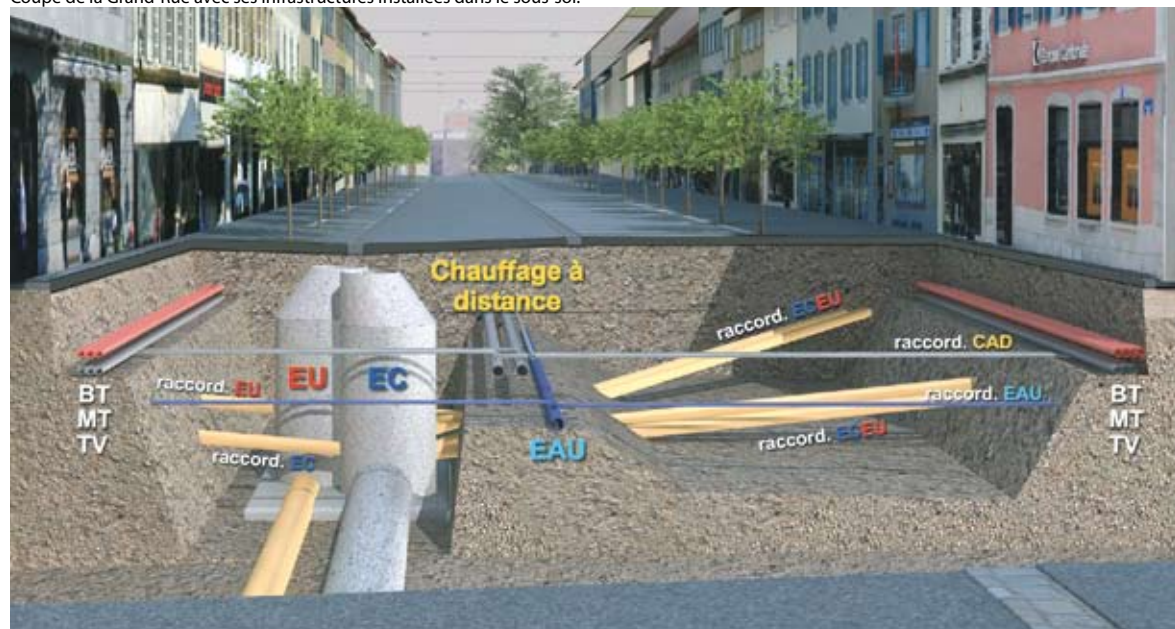
aussi des réaménagements. Progressivement, des zones à 20 et 30 km/h sont et vont être installées dans les quartiers résidentiels.

VERS UN DÉSENGORGEMENT DU CENTRE-VILLE

Le concept de stationnement et de limitation de vitesse au centre-ville et dans les quartiers est ainsi indissociable de l'arrivée de la route de contournement et de son impact sur le trafic. Dès la fin de l'année, les 5 km de la H189 vont offrir cinq accès à l'agglomération et au réseau routier cantonal existant.

Commencée en 2003, la route de contournement sera mise en service dans sa totalité en décembre 2009. La construction de la H189 permettra de réduire fortement le trafic dans la cité. Les études montrent que près de 60% du trafic interne à l'agglomération transitera désormais par la route de contournement. Elle permettra également de désenclaver les vallées de la Jogne et de l'Intyamon, d'améliorer la qualité de vie des habitants (réduction des nuisances sonores, amélioration de la qualité de l'air et de la sécurité routière), d'introduire des transports publics et de favoriser la mobilité douce dans l'agglomération.

Coupe de la Grand-Rue avec ses infrastructures installées dans le sous-sol.



Sécurité routière et stationnement

Attention à la priorité de droite au centre-ville



RÈGLES DE CONDUITE EN ZONE 30 L'EXEMPLE DU CENTRE-VILLE



Afin d'augmenter la qualité de vie de ses habitants et de ses visiteurs, des zones à vitesse modérée vont être installées dans une grande partie de la ville. C'est déjà le cas au centre-ville et dans certains quartiers.

En marge des axes où la vitesse reste limitée à 50 km/h, les zones 30 et les zones de rencontre contiennent des règles de comportement bien distinctes pour les piétons et les usagers de la route.

Pour des rues plus sûres, la ville de Bulle a ainsi choisi de réduire la vitesse sur une grande partie de son territoire. Des études le montrent clairement: des vitesses plus basses augmentent la sécurité. Les zones 30 et les zones de rencontre, limitées à 20 km/h, vont donc prendre le pas sur les grands axes qui restent limités à 50 km/h. Des quartiers à vitesse modérée permettent une amélioration de la qualité de vie.

Par principe, il n'y a pas de passage pour piétons marqué au sol dans une zone 30. Toutefois, ce type de passage peut être maintenu pour renforcer la sécurité, par exemple aux abords des écoles et des EMS. Ainsi, en zone 30, le piéton traverse aux endroits où il se sent le plus sûr et où la visibilité est la meilleure. De leur côté, l'automobiliste, le motocycliste ou le cycliste doivent être prévenants à l'égard du piéton qui manifeste son intention de traverser la chaussée. Cette remarque est particulièrement pertinente pour les enfants et pour les personnes âgées.



GRAND-RUE ET PLACE DU TILLEUL **PRIORITÉ DE DROITE!**

La voiture noire et la camionnette bleue se retrouvent au carrefour place du Tilleul et Grand-Rue. La camionnette bleue veut aller vers la gare, tandis que la voiture noire veut se rendre dans la Grand-Rue. Dans ce cas, en appliquant le principe de la priorité de droite, la voiture noire doit céder le passage à la camionnette bleue.



RUELLE DES CHANOINES ET GRAND-RUE **PRIORITÉ DE DROITE!**

La voiture blanche et la voiture bleue se retrouvent au carrefour ruelle des Chanoines et Grand-Rue. Elles veulent toutes les deux prendre la direction de Riaz. Dans ce cas, en appliquant le principe de la priorité de droite, la voiture blanche doit céder le passage à la voiture bleue.



AVENUE DE LA GARE ET PLACES DES ALPES **PRIORITÉ DE DROITE!**

La voiture bleue et la voiture noire se retrouvent au carrefour place de Alpes et avenue de la Gare. Elles veulent toutes les deux prendre la direction de la place des Alpes. Dans ce cas, en appliquant le principe de la priorité de droite, la voiture bleue doit céder le passage à la voiture noire.



RUE DE LA POTERNE ET GRAND-RUE **PRIORITÉ DE DROITE!**

La voiture blanche et la voiture bleue se retrouvent au carrefour rue de la Poterne et Grand-Rue. Elles veulent toutes les deux prendre la direction de Riaz. Dans ce cas, en appliquant le principe de la priorité de droite, la voiture blanche doit céder le passage à l'automobile bleue.



LA COURTOISIE EN ZONE 30 **ATTENTION AUX PIÉTONS!**

Le piéton n'a pas la priorité en zone 30. Il lui est pourtant permis de traverser à cet endroit, même s'il n'y a pas de passage piétons marqué au sol. Il est alors demandé aux automobilistes de faire preuve de courtoisie, en particulier à l'égard des personnes âgées, des enfants et des personnes handicapées.



LES PLACES DE PARC SONT MARQUÉES **NE VOUS PARQUEZ PAS AILLEURS!**

A l'intérieur d'une zone 30, toutes les places de stationnement autorisées sont marquées au sol. Il est autorisé de parquer son véhicule uniquement dans ces espaces. Dans le cas d'espèce, le détenteur de la voiture bleue va être verbalisé, parce qu'il est hors des cases.



■ LE PROGRAMME DES EXPOS DU MUSÉE

09

■ ENTRETIEN AVEC RAOUL GIRARD

Raoul Girard, conseiller communal en charge des activités du Musée gruérien, explique le contexte dans lequel se sont développés le musée et la bibliothèque publique depuis 1917. Il détaille les grands axes des réformes en cours, qui doivent conduire à la refonte totale de l'exposition permanente.

08

PORTRAIT DU MUSÉE GRUÉRIEN

EN 2008, LES EXPOSITIONS ET AUTRES ANIMATIONS ONT ATTIRÉ PRÈS DE 30 000 VISITEURS

■ BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Avec le musée et ses événements, la bibliothèque publique est un point de chute apprécié pour la population gruérienne. L'année dernière, le cap des 12 000 prêts mensuels a été franchi aux mois de mars et d'octobre.

07

Le Musée gruérien prépare au présent l'histoire de demain

Rencontre avec Isabelle Raboud-Schüle

Le Musée gruérien prépare sa mue. A la fin 2010, une nouvelle exposition permanente va être inaugurée dans les entrailles de l'institution. Pourtant, au-delà des expositions, des animations et des activités de la bibliothèque, les activités souterraines concentrent également les ressources et l'énergie des conservateurs. Portrait du musée avec la conservatrice et directrice de l'institution, Isabelle Raboud-Schüle.



Isabelle Raboud-Schüle est conservatrice et directrice du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique de Bulle.

Le Musée gruérien est l'emblème de toute une région. Son exposition permanente, qui rassemble témoignages et objets de la Gruyère et de son histoire, en est le fer de lance. Mais elle ne représente finalement que la partie émergée de ses activités. Ainsi, les expositions temporaires rythment l'année culturelle et attirent les foules. En 2008, les événements Jean-Lou Tinguely, Précieux bois et Miroirs d'argent sur les daguerréotypes de Girault de Prangey ont été vus par environ 15 000 visiteurs. S'ajoutent à cela les expositions au rez, des conférences, des visites et des animations pour les enfants qui drainent également environ 15 000 visiteurs de plus par an.

Pour Isabelle Raboud-Schüle, conservatrice et directrice du Musée gruérien et de la bibliothèque publique, «le musée a une fonction citoyenne qui s'inscrit sur la longue durée. Au quotidien, nous

■ Les expositions sont la partie émergée des activités du musée

travaillons sur des objets du passé, qui sont les témoins matériels de la culture et de la vie d'une région.» Lors des acquisitions, une sélection est opérée pour savoir ce que le musée conserve et ce qu'il ne conserve pas. «Nous devons avoir le souci, et c'est toute la difficulté de notre travail, de choisir des objets pertinents d'hier ou d'aujourd'hui en pensant à leur valeur historique dans 10 ou 30 ans, explique Isabelle Raboud-Schüle. Nous travaillons au présent sur l'histoire et pour demain!»

Une activité qui impose des choix parfois cornéliens. «Toute la difficulté est de choisir des objets qui soient les témoins représentatifs du développement de la région à une certaine époque, précise la conservatrice. Il faut éviter de créer une sélection qui soit trop micro locale ou de conserver des objets que d'autres musées collectionnent de manière plus spécifique. Il faut avoir un œil aussi complet que possible sur une région et être en phase avec sa réalité.»



Les entrailles du musée renferment des milliers de trésors amassés au fil des ans depuis sa création en 1917.

Le travail d'inventaire des collections est très important

Le musée devient ainsi une balise importante pour les habitants de la région. Chaque semaine, des visiteurs apportent ainsi des objets retrouvés dans un galetas pour les donner au musée, pour recevoir des informations sur leur histoire ou leur fonction ou pour trouver de la documentation. La triple fonction du musée prend ici tout son sens: exposer, mais auparavant collecter des témoins matériels, les conserver et les documenter. «Le musée, avec sa bibliothèque, est un lieu vivant, qui se construit jour après jour pour les gens et avec les gens», dit Isabelle Raboud-Schüle.

C'est ainsi tout un travail invisible qui mobilise les forces des deux conservateurs du musée, Christophe Mauron et Isabelle Raboud-Schüle, ainsi que celles du chargé de mission Denis Buchs. En 2008, les collections du musée se sont ainsi enrichies de 39 lots de dons: *La femme au fouet*, peinture de Netton Bosson, des ouvrages, des archives, des photographies, des objets religieux, des vêtements et des costumes. Le musée a acquis des horloges Doutaz, un album de Girault de Prangey ou encore une poya.

Dans le même temps, des prêts ont été consentis pour des expositions au Musée d'art et d'histoire de Fri-

bourg (exposition Jean Crotti), à BD Fil Lausanne (une poya), au Musée historique de Lausanne (une fourche ayant servi au percement du Simplon) à PhotoforumPasquArt à Bienne (l'exposition L'Abbé photographe) ou au Musée du pays et du val de Charmey (aquarelle de Curty). «Ses sollicitations impliquent de l'énergie, explique Isabelle Raboud-Schüle. Lorsque l'on prête un objet, il faut le documenter et parfois le faire restaurer. Cette démarche exige une évaluation soigneuse afin de conserver la substance originale de l'objet.»

En marge des expositions et des autres événements proposés au public, un vaste travail d'inventaire informatisé est en cours pour documenter au maximum les collections de l'institution. Depuis 2005, sous la

conduite de Denis Buchs, mémoire vivante du musée, les œuvres et les objets des collections sont répertoriés, photographiés ou numérisés et décrits dans la base de données informatisée du musée. Au 31 décembre 2008, elle comprend 26 630 fiches-objets. Ce programme d'inventaire a fait l'objet d'un crédit d'investissement et reçoit une subvention du Service de la protection des biens culturels de la Confédération.

Un travail essentiel aux yeux d'Isabelle Raboud-Schüle: «Nous devons rendre les témoins matériels de l'histoire intelligibles et accessibles au public. Aux jeunes notamment, nous ne devons pas montrer un objet seulement, mais il faut raconter son histoire, le contexte de sa production et, également, comment il a traversé le temps jusqu'à nous. La volonté de gens qui, par exemple conservent depuis le XIV^e siècle une aumônière et se la transmettent de génération en génération est un acte fort et touchant. C'est également cette émotion qui entoure les objets que nous devons faire passer au public au travers du musée.»

Après cet important travail de documentation, la recherche est l'une des autres activités des conservateurs. Christophe Mauron préside la Commission des Cahiers du Musée gruérien (AMG) qui mène actuellement des recherches sur l'histoire du musée et de ses collections. Le conservateur a également dirigé les recherches relatives à Girault de Prangey, recherches qui ont exigé de nombreux déplacements et sollicité un vaste réseau. Au cours de l'année

LA BIBLIOTHÈQUE

Le musée, c'est aussi la bibliothèque publique et scolaire. Et le succès est toujours au rendez-vous pour cet espace consacré aux écrits de toute sorte. Au total, 13 personnes se partagent 515% de temps de travail pour la bibliothèque. Au programme de l'équipe: service au public, récolement des collections, catalogage des livres en magasin, reconditionnement et indexation des fonds gruériens, développement des animations pour les classes, rédaction de lignes directrices pour la conservation et le développement des collections. Le mardi et le mercredi sont les jours de forte affluence, avec jusqu'à 700 retours entre 14 et 17 heures. Pour la première fois la barre des 12 000 prêts mensuels a été dépassée, en janvier et octobre derniers. En dehors du prêt d'ouvrage, la bibliothèque sert aussi de point de chute à des personnes qui viennent simplement lire les journaux, étudier ou effectuer des recherches. Le catalogue informatisé de la bibliothèque comptait 39 904 notices au 31 décembre 2008, soit 26 488 documents en libre accès, 13 190 en magasin et 226 dans les bureaux. En marge des ouvrages accessibles, plusieurs fonds et documents anciens ne sont pas encore catalogués, notamment des publications de Victor Tissot.



écoulée, Denis Buchs a effectué des recherches sur la poterie bulloise et sur des documents d'archives.

Les collections sont au cœur de sa mission, mais le musée est également ouvert aux projets qui lui sont présentés par des chercheurs ou des créateurs. Isabelle Raboud-Schüle précise que «le musée accueille volontiers des accrochages d'artistes et des expositions dans des domaines variés. Une charte a été établie pour préciser le rôle du musée. Il ne fait pas le travail des galeries, mais il continue aussi d'enrichir ses collections d'œuvres d'art significatives pour la Gruyère.»



«Le Musée gruérien est porté par un formidable enthousiasme»

Interview de Raoul Girard, conseiller communal

Le Musée gruérien poursuit sa belle aventure. Fin 2010, son exposition permanente devrait avoir fait peau neuve. Grâce au soutien des Amis du musée, des collectivités publiques, d'institutions ou de sponsors privés, les transformations doivent permettre de renouveler l'espace consacré à l'histoire de la région et d'augmenter l'attrait de l'institution. Raoul Girard, conseiller communal, évoque les grandes lignes de la réforme en cours.

► **LE BULLETIN:** Rappelez-nous en quelques mots comment est né le Musée gruérien?

RAOUL GIRARD: Bulle a un musée, parce que Victor Tissot, dans son testament de 1917, a voulu que sa fortune serve à la création d'un musée et d'une bibliothèque. Pour l'anecdote, il a également marqué la volonté de voir la bibliothèque publique ouverte en soirée une fois par semaine, afin que les gens puissent lire au lieu d'aller boire au bistrot du coin. Mais les prochains Cahiers du Musée vont également parler d'un contexte plus riche sur la création de cette institution qui donne à Bulle un rayonnement national, voire international.

► **Le musée est un élément moteur pour le développement régional**

- **La commune de Bulle a donc toujours piloté le musée?**

- C'est exact. Année après année, Bulle a utilisé l'héritage de Victor Tissot pour développer le projet. Ce processus s'est conclu par la construction du musée actuel en 1978, qui a utilisé les dernières ressources de la fortune de Tissot. Mais l'on peut souligner également que, si le musée



Raoul Girard, conseiller communal, est responsable du dossier du Musée gruérien.

a toujours été une institution de la commune, son développement repose surtout sur le travail entrepris par ses différents conservateurs. C'est bien grâce à leurs efforts, à leur investissement et à leur passion que le musée est devenu ce qu'il est aujourd'hui.

- **La construction inaugurée en 1978 marque un tournant pour le musée et la bibliothèque publique. Mais comment l'institution a-t-elle évolué depuis?**

- Pas à pas, l'institution s'est renforcée pour répondre à ses nombreuses missions de manière professionnelle. Il y a notamment eu la reconnaissance accordée aux employés qui font désormais partie du personnel communal, ce qui n'était pas le cas auparavant. L'un des éléments les plus marquants de l'évolution récente a bien sûr été l'agrandissement de la bibliothèque en 2002. La ville de Bulle a d'ailleurs bien compris l'importance de toutes les personnes qui font vivre le musée et la bibliothèque. En décembre 2004, un plan a ainsi été adopté pour renforcer cette structure culturelle si importante non seulement pour la

ville, mais également pour toute la région.

- **Pouvez-vous nous indiquer quels sont les points forts de ce plan?**

- Nous pouvons dégager trois axes, sur lesquels repose la stratégie communale. Le premier est une volonté marquée d'assurer la pérennité des collections. Pour cette mission essentielle pour l'avenir du musée, il nous fallait compter sur les connaissances inégalées de Denis Buchs. Il est

aujourd'hui le seul à connaître les collections stockées dans les entrailles du musée. Déchargé des tâches de direction et d'administration, Denis Buchs travaille désormais comme chargé de mission dans l'inventaire des trésors du musée, leur documentation et leur description précise dans la base de données.

Le deuxième axe a été de mettre en place une structure qui soit à même d'appuyer le musée dans son travail. La Commission du musée a ainsi vu





En 2002, la bibliothèque publique a été agrandie.

son rôle renforcé. Elle rassemble des gens passionnés, d'horizons différents et de compétences multiples, qui apportent un soutien aux responsables du musée et de la bibliothèque et peuvent contribuer à leur bon développement.

- Et le troisième axe?

- Une réflexion est aujourd'hui menée pour la refonte totale de l'exposition permanente. Conçu il y a 30 ans, cet espace doit accueillir un public qui a largement évolué. Les attentes du public, ses intérêts et sa manière de visiter un musée ne sont plus les mêmes qu'en 1978. Si les fréquentations de la bibliothèque et des expositions temporaires ont augmenté, ce n'est pas le cas de celles de l'exposition permanente. Il est donc temps d'entreprendre ce profond lifting pour donner au musée une nouvelle dynamique et un attrait renouvelé. Ce processus est essentiel, car cette exposition est la carte de visite de l'institution.

Les amis du musée sont un précieux soutien pour l'institution

- Le musée est aussi indissociable de la bibliothèque...

- Oui. Les deux participent au développement de la dimension populaire du musée. Il suffit de voir les dizaines d'enfants le mercredi après-midi venir squatter la bibliothèque. La population a des attentes et prouve par sa fréquentation que le musée répond à un besoin. L'exigence d'être à l'écoute de ses usagers et de faire évoluer l'institution pour répondre à ces attentes est donc un aspect essentiel que nous voulons défendre au Conseil communal.

- Au niveau politique, cette stratégie a-t-elle été largement soutenue?

- Oui. Je crois que nos conseillers ont

parfaitement saisi les enjeux d'une réforme, qui a un coût important, mais qui est essentielle pour l'avenir du musée et, plus largement, pour le développement de la région. En 2004 et 2008, le Conseil général a ainsi appuyé les projets de restructuration préparés par l'exécutif. Il a notamment apprécié que l'on aille chercher environ 50% des 2,6 millions de francs prévus pour ces projets de transformation et la refonte de l'exposition permanente, auprès de tiers.

- Comment se déroule la collecte de fonds extérieurs?

- Nous avons contacté les collectivités publiques au travers de l'Association régionale de la Gruyère (ARG), le canton ainsi que des sponsors privés et autres diverses institutions comme des fondations, la Loterie romande, la paroisse de Bulle, etc. En parallèle, nous avons le formidable réseau des Amis du Musée qui mobilise ses membres pour soutenir ce projet par une collecte de fonds. C'est grâce à tous ces partenaires que nous pourrions assurer le financement du projet.

- Les Amis du Musée jouent un rôle central dans ce processus...

- Oui. Il faut vraiment souligner le rôle primordial de ce réseau de 4000 membres. C'est énorme. Sans l'aide des Amis, beaucoup de projets ne pourraient pas se faire au musée. Bénéficier de l'appui de toutes ces personnes qui se sentent concernées par l'avenir du Musée gruérien est également une source de motivation incroyable pour tout le personnel de l'institution et pour tous ceux qui portent avec eux les réformes en cours. Imaginez, grâce à ce soutien, les Cahiers du musée, publication scientifique d'histoire, sont tirés à chaque édition à 4000 exemplaires. C'est une production unique en Suisse. Et je suis convaincu que cet élan de solidarité et de soutien, qui n'a pas d'égal en Suisse, est un élément central expliquant le rayonnement formidable qui s'est construit au fil du temps autour du Musée gruérien.

INFORMATIONS DU MUSÉE GRUÉRIEN

CONTACTS

Musée gruérien
Bibliothèque publique et scolaire
Rue de la Condémne 25
C.P. 204
1630 Bulle 1
Tél. + 41 (0)26 916 10 10

OUVERTURE MUSÉE

- MA et SA: 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
- DI et fêtes: 14 h - 17 h
- LU: fermé

OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE

- MA: 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
- ME: 10 h - 12 h / 14 h - 20 h
- JE: 10 h - 12 h / 14 h - 20 h
- VE: 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
- SA: 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
- DI et LU: fermé

HORAIRE SPÉCIAL

- VE 31 juillet: fermeture du musée et de la bibliothèque à 17 h
- SA 1^{er} août: musée ouvert de 14 h à 17 h - bibliothèque fermée
- VE 14 août: fermeture du musée et de la bibliothèque à 17 h
- SA 15 août: musée ouvert de 14 h à 17 h - bibliothèque fermée
- 8 décembre, 26 décembre, 2 janvier, 10 avril, 21 mai et 11 juin: ouvert de 14 h à 17 h
- 25 décembre, 1^{er} janvier, 13 avril et 1^{er} juin: fermé

TARIFS

- Entrée individuelle au musée: 8 fr.
- AVS, étudiants, apprentis: 6 fr.
- Enfants jusqu'à 16 ans accompagnés de leurs parents: gratuit
- Membres de la Société des Amis du Musée gruérien: gratuit
- Le Musée gruérien est membre de l'Association des musées suisses (AMS) et affilié au Passeport musées suisses: l'entrée est gratuite pour les détenteurs de ce passeport.
- Groupes
- Adultes et AVS: 5 fr.
- Etudiants, apprentis, enfants: 3 fr.
- Visites guidées pour groupes, sur réservation, en français, allemand, anglais: 80 fr. (50 fr. pour les classes)
- Accès et visite facilités pour personnes âgées et handicapées.

LE CALENDRIER DES TRAVAUX

2009 Etude de la nouvelle exposition permanente, projet de scénographie

2010 Réalisation des travaux sur le bâtiment puis dans l'exposition

2010 Réouverture de l'exposition à la fin de l'année

PROGRAMME DES EXPOSITIONS



10.05 2009 - 25.10 2009

Traces de vie:
Découvertes archéologiques en Gruyère

Les riches trouvailles archéologiques faites lors de divers travaux de construction complètent les connaissances sur la préhistoire de la région. L'exposition conçue avec le Service archéologique cantonal comporte deux volets. Le Musée gruérien présente les rites funéraires, l'habitat et l'artisanat. Le Musée de Charmey présente «A la conquête des Préalpes». Un catalogue régional est édité pour l'exposition.

23.05 2009 - 16.08 2009

100 ans d'action humanitaire:
la Croix-Rouge fribourgeoise

Pionnière dans tous les domaines de l'action sociale, la Croix-Rouge fête son centenaire dans le canton de Fribourg. Images et objets évoquent les moyens mis en œuvre pour répondre à chaque nouvelle situation d'urgence.

5.09 2009 - 10.01 2010

A l'occasion des 80 ans de Marcel
Imsand:
Paul et Clémence - Les Frères

L'année de ses 80 ans, la région d'origine du photographe gruérien rend hommage à un grand artiste. Les deux œuvres présentées évoquent la vieillesse et l'affection avec discrétion et tendresse. Marcel Imsand capte l'expression silencieuse des visages dans la lumière de ses images en noir et blanc.

INFORMATIONS

Tout sur la procédure d'inscription au Conservatoire. Attention, le délai d'inscription se termine le 31 mai.

11



LE CONSERVATOIRE À BULLE

TRANSFORMATIONS

Les transformations de l'ancienne école professionnelle en école de musique se sont déroulées de novembre 2005 à avril 2007. Coût des travaux: 3,2 millions de francs.



Conservatoire: le laboratoire des musiciens et musiciennes de demain

Apprendre la musique à Bulle, mode d'emploi.

Le Conservatoire de musique est l'espace d'apprentissage de la musique, du chant, de la danse et du théâtre. Institution culturelle de l'Etat de Fribourg, elle possède son antenne à Bulle.

En passant le long de la rue du Marché vers l'église, il n'est pas rare d'entendre des chants ou de la musique résonner contre les façades des bâtiments. Normal, le Conservatoire de musique y a élu domicile. De son emplacement historique, rue du Marché 16, l'école a déménagé dans les locaux de l'ancienne école professionnelle en 2007, après des travaux de rénovation importants pilotés par les bureaux d'architecte d'Olivier Charrière et Achille Deillon. Intégré dans le réseau cantonal du Conserva-

toire de Fribourg, ce lieu d'apprentissage de la musique et du chant accueille chaque année quelque 800 étudiants et étudiantes de tous âges, confiés à 45 professeurs.

Institution culturelle de l'Etat de Fribourg, le Conservatoire a pour but l'enseignement de la musique chorale et instrumentale à tous les degrés, ainsi que la danse et le théâtre. Il est rattaché au Service de la culture, organe dépendant de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS). La commission du Conservatoire, constituée de représentants des 7 districts du canton, contribue au rayonnement de l'institution et assure la liaison avec les milieux intéressés. Le Conservatoire est par ailleurs constituée de 7 sections – bois, chant, cordes, cuivres, guitare, jazz et piano – dont la responsabilité

incombe aux doyens. Ceux-ci appuient la direction de l'école principalement dans les domaines pédagogiques et didactiques.

La difficulté du projet reposait sur le fait que le bâtiment a subi plusieurs transformations...

La palette des cours va de l'initiation musicale de base donnée à de jeunes enfants (dès 3-4 ans) à la formation préprofessionnelle. Une fois admis au Conservatoire, l'élève a à chaque fois trois ans au maximum pour passer successivement les degrés in-

férieur, moyen et secondaire, avant d'entrer en classe certificat, qui elle a une durée maximale de quatre ans. A la fin du cursus, le certificat amateur couronne les études non professionnelles et le certificat d'études prépare aux examens en classe professionnelle, section Haute école de musique.

Au Conservatoire, il est possible d'étudier la plupart des instruments, sous forme de cours individuels, dans les sections classique et jazz. Il existe également des cours collectifs. Le Conservatoire donne un encadrement de qualité (examens, auditions) qui offre aux enfants et aux élèves adultes l'occasion de manifester et de développer, grâce aussi à leur entourage (famille, sociétés de musique, cercle d'amis), leurs talents, leurs capacités d'expression et leur sensibilité.



A Bulle, les élèves ont plusieurs possibilités d'apprentissage. Ils peuvent s'initier au chant, à la clarinette, au cor, aux cuivres, notamment à l'alto, l'euphonium ou la trompette, à la flûte à bec, à la flûte traversière, à la guitare, au hautbois, à la percussion classique, au piano, au saxophone, au trombone, au tuba, au violon ou encore au violoncelle. De manière plus générale, des programmes consacrés à la culture musicale ou à l'initiation musicale avec les méthodes Jaques-Dalcroze ou Orff sont également proposés. Mais d'autres cours avec d'autres instruments sont également organisés dans les autres écoles du Conservatoire.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN CHIFFRES

L'année scolaire est composée de deux semestres et comprend au moins 37 semaines: 18 semaines pour le semestre d'hiver (septembre à janvier) et 19 semaines pour le semestre d'été (février à juin).

Les tarifs dépendent avant tout de la durée des leçons par semaine (30, 45 ou 60 minutes), du degré dans lequel se trouve l'élève et du type de leçon donnée (leçon individuelle ou collective). En leçon individuelle de 45 minutes par exemple, il en coûte aujourd'hui par semestre et par élève 522 fr. en degré inférieur et moyen, 588 fr. en degré secondaire et 715 fr. en classe de certificat (amateur et préprofessionnel). Tous les tarifs et conditions sont disponibles sur le site www.fr.ch/cof rubrique «combien ça coûte».

Lorsque dans une famille plus d'un enfant mineur, étudiant ou apprenti, est inscrit au Conservatoire, les taxes de cours sont, sur demande, réduites de 10% pour l'ensemble des enfants dès le deuxième enfant et de 20% dès le troisième enfant.

Le Conservatoire à Bulle

Informations générales



LE CONSERVATOIRE À BULLE

N

500 M

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- 1 Le délai d'inscription est fixé au 31 mai. Les inscriptions survenues après cette date sont automatiquement mises sur liste d'attente.
- 2 L'inscription ne fait pas l'objet d'un accusé de réception. Le Conservatoire s'efforce d'y donner suite, selon les places disponibles.
- 3 La saisie et le traitement des inscriptions par le Conservatoire se déroulent durant le mois de juin.
- 4 Début juillet se déroulent l'attribution des élèves et l'organisation. Si aucune place ne peut être trouvée, l'inscription est placée en liste d'attente. L'information est transmise par courrier à l'élève durant le mois de juillet.
- 5 Fin août, soit 1 à 2 semaines avant la rentrée scolaire, le professeur contacte l'élève admis au Conservatoire.
- 6 En cas d'annulation par un élève d'une inscription, il est nécessaire de le faire savoir au Conservatoire au plus vite.
- 7 Toute démission pour l'année scolaire suivante est à communiquer par écrit au Conservatoire avant le 31 mai. Une démission durant l'année scolaire n'est acceptée que si elle relève d'un cas de force majeure.

LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

1808. Date de la construction probable du bâtiment.

1849. La commune achète le bâtiment du numéro 28 de la place du Marché. Il a été tour à tour, école primaire, école secondaire, école professionnelle avant de devenir l'Ecole de musique.

Le Conservatoire de Bulle a été transformé par les bureaux d'architecte Charrière et Deillon.

CONTACT

SECRÉTARIAT DE BULLE
FRANÇOISE GREMAUD
Tél. 026 305 99 45

Toutes les informations
► www.fr.ch/cof

OUVERTURE DU BÂTIMENT

LUNDI À VENDREDI	8 h - 21 h 30
SAMEDI	8 h - 18 h

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

LUNDI AU JEUDI	15 h - 17 h 30
VENDREDI	17 h 30 - 18 h 30



■ EMPANADA GALLEGA

L'empanada gallega est une tourte fermée, dont la farce est réalisée avec du thon, des oignons et des légumes.

13



RENCONTRE AVEC LA COMMUNAUTÉ ESPAGNOLE

■ LA GALICE

La Galice est une région à part en Espagne. Elle y a sa propre langue et ses origines celtes sont aujourd'hui redécouvertes. La culture galicienne a été à plusieurs reprises attaquée par l'Etat central, ce qui a provoqué des vagues de migrations vers l'Amérique du Sud ou l'Europe centrale au cours de son histoire.



Begoña Vieitez: «Je ne pourrais plus me passer du Moléson!»

Histoire d'une migration de la Galice vers la Gruyère

Begoña Vieitez est une jeune Bulloise de 35 ans. Aujourd'hui infirmière, c'est à 14 ans qu'elle arrive en Suisse avec sa famille pour rejoindre leur père, travailleur immigré en Suisse. Retour sur l'histoire d'une intégration réussie.

«Je suis née dans la province d'Ourense en Galice dans le nord-ouest de l'Espagne. Nous habitons en pleine campagne dans un petit village de 200 habitants appelé Melon, situé sur l'axe important Madrid-Vigo. J'y ai grandi avec ma famille jusqu'à l'âge de 14 ans. Nous étions alors trois en-

fants, le quatrième est né 17 ans plus tard en Suisse. Mon père travaillait alors comme carrossier. Mais, avec la mort de Franco en 1975, la situation économique est devenue difficile dans notre région. Mon père a donc décidé de venir travailler en Suisse. Il est arrivé en Gruyère en 1979 et a trouvé de l'embauche chez Grisoni-Zaugg. Il devait y rester une saison, mais finalement cela a duré trente ans.

A la fin de notre scolarité obligatoire, la question s'est posée de savoir si nous allions rejoindre notre père en Suisse et nous y installer nous aussi. Après avoir passé deux ou trois étés en vacances en Gruyère, nous avons finalement décidé de faire le pas, même si nous n'étions, à 14 ans, pas

conscients des difficultés à venir. Ma mère est ainsi partie une année avant nous, pour préparer notre arrivée, trouver un appartement et nous inscrire à l'école.

Les premiers mois furent très difficiles, je dois l'admettre. Nous ne parlions pas un mot de français. Il a fallu donc trouver sa place à l'école, se faire des amis et apprendre la langue. A cette époque, lorsque je suis rentrée en deuxième année de l'école secon-

daire, nous étions quatre étrangers, deux Espagnols et deux Portugais, qui étaient dans cette situation. A la place des cours d'allemand, la direction de l'école nous a fait suivre des cours de français, ce qui a grandement facilité notre intégration.

Ma sœur a choisi de faire son baccalauréat. J'ai choisi l'Ecole degré diplôme, puis l'école d'aide-soignante, même si je ne savais pas très bien ce que je voulais faire de ma vie. Pas à pas, j'ai trouvé ma voie dans le domaine de la santé et, au final, j'ai obtenu un diplôme d'infirmière, profession que je pratique aujourd'hui au Foyer Saint-Germain à Gruyères.

De ma Galice natale, je garde le souvenir d'un petit village de 200 habi-

■ ■ Pas à pas, j'ai trouvé ma voie dans le domaine de la santé

tants, où tout le monde se connaissait. Je me rappelle les formidables moments passés à l'école, où quatre niveaux étaient réunis pour suivre les mêmes cours. C'était une enfance heureuse, remplie de liberté. Je garde toujours en moi la chaleur des gens de là-bas, les odeurs et les goûts différents de la cuisine galicienne avec ses grillades de poissons et de crustacés. Le contraste avec la Suisse était saisissant, surtout les premiers temps. Après six mois, je voulais même rentrer. Mais, à la fin de l'année scolaire, j'avais trouvé mes premiers amis et j'étais prête à continuer ma vie en Suisse. Depuis, je n'ai d'ailleurs plus eu de contacts avec mes camarades de classe. Tous ont quitté le village, principalement vers d'autres régions d'Espagne. Ils reviennent comme moi durant les vacances.

Aujourd'hui, j'ai vraiment le sentiment d'être à ma place ici à Bulle. Mes parents sont retournés il y a deux ans dans notre village de Melon. Mais mon père est déjà de retour. Les conditions économiques ne sont pas aussi favorables en Galice qu'ici. Dans le domaine de la construction, on travaille encore avec l'âne pour transporter les briques! Et les salaires sont misérables. Paradoxalement, seul mon frère, qui est né en Suisse, est reparti en Espagne pour y vivre et y faire ses études!



L'empanada gallega est une sorte de tourte farcie aux légumes et au thon.

La Galice, c'est mes racines, mais mes amis d'ici et mon Moléson, je les adore également

Personnellement, je ne pourrais plus revenir en arrière, même si j'adore retourner dans ma famille et dans mon village. La Galice, c'est mes racines, mais mes amis d'ici et mon Moléson,

je les adore également. Cet univers que j'apprivoise depuis l'adolescence fait partie de moi! Je suis devenue trop suisse pour me dire que ma vie n'est pas ici. Dans mon métier aussi, j'aime le travail d'infirmière comme on le pratique ici, avec ses exigences et son professionnalisme.

Je n'ai d'ailleurs pas beaucoup de liens avec la communauté espagnole de la région. Lorsque je vais au Centre espagnol, c'est avant tout pour aller manger des spécialités de mon pays, mais pas tellement par nostalgie.

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DE L'ESPAGNE



ESPAGNE

SUPERFICIE	504 782 km ²
POPULATION	46 157 822 (2008)
CAPITALE	Madrid
MONNAIE	Euro
LANGUES PRINCIPALES	Espagnol

N

200 KM

EMPANADA GALLEGA

INGRÉDIENTS

- 300 G DE FARINE
- 1 ŒUF
- 12 CL D'EAU
- ½ VERRE D'HUILE D'OLIVE
- UNE BONNE PINCÉE DE SEL
- 150 G DE THON AU NATUREL
- 1 PETIT POIVRON ROUGE
- 1 PETIT POIVRON VERT
- ½ AUBERGINE
- ½ COURGETTE
- ½ TÊTE D'AIL PELÉE
- 1 GROS OIGNON
- 1 PETITE BOÎTE DE CONCENTRÉ DE TOMATE
- POIVRE
- 4 C. À S. D'HUILE D'OLIVE

PRÉPARATION: 1 HEURE
CUISSON: 45 MIN

PRÉPARATION

Dans une casserole, mettez l'eau, le demi-verre d'huile d'olive, une bonne pincée de sel et portez le tout à ébullition. Retirez le mélange du feu et ajoutez la farine. Remuez pour obtenir une pâte homogène, ajoutez l'œuf et continuez à mélanger. Pétrissez la pâte durant cinq minutes, puis réservez-la, emballée dans un film plastique au réfrigérateur.

Emincez tous les légumes et écrasez l'ail. Faites chauffer les 4 cuillères à soupe d'huile d'olive à feu moyen, puis ajoutez tous les légumes. Couvrez et remuez toutes les dix minutes. Laissez cuire 45 minutes. Un quart d'heure avant la fin de la cuisson, ajoutez la petite boîte de tomate.

Chemisez un moule à tarte de 30 cm avec du papier pour la cuisson. Coupez la pâte en deux parts égales. Étendez-les avec un rouleau à pâtisserie; garnissez le fond de la tarte en laissant déborder un peu de pâte. Répartissez le thon sur la pâte, puis recouvrez avec des légumes cuits. Posez par-dessus le second disque de pâte, puis soudez le bord entre le pouce et l'index. Avec un pinceau, badigeonnez le jaune d'œuf, puis enfournez pour 45 minutes dans un four préchauffé à 180° C.

Laissez reposer un quart d'heure et servez.





LA PHOTO MYSTÈRE

Découvrez l'endroit où a été prise la photo et gagnez 50 francs.

16

BULLE VERTE

La nouvelle rubrique du Bulletin qui renfermera des conseils pratiques en matière énergétique et écologique.

15

ACTUALITÉS BULLOISES

LE BIKE2SCHOOL SE DÉROULERA SUR QUATRE SEMAINES AU CHOIX ENTRE LE 17 AOÛT ET LE 11 OCTOBRE 2009.

PERSONNE ÂGÉE

Afin d'aider les proches d'une personne âgée fragilisée dans sa santé, la Croix-Rouge fribourgeoise propose une formation sur deux jours, intitulée cours de soutien.

16

Mobilité douce sur le chemin de l'école

Tous à vélo avec bike2school!

Entre les vacances d'été et les vacances d'automne 2009, bike2school invite des élèves à partir de la 4^e primaire de toute la Suisse à se rendre à l'école à vélo.

En utilisant leur bicyclette, ces jeunes auront peut-être la chance de gagner l'un des nombreux prix individuels et collectifs en jeu.

► Forte de son expérience en tant qu'organisatrice de l'action A vélo au boulot, l'association PRO VELO Suisse a souhaité élargir son public cible aux écoles. Le but? Inciter les enfants et les adolescents à bouger davantage, à exercer leur comportement dans la circulation et à dé-



Se rendre à vélo à l'école: l'objectif de bike2school

velopper l'esprit d'équipe. Les kilomètres parcourus à vélo permettent aux classes de cumuler des points, qu'elles peuvent maximiser en organisant des activités parallèles, par exemple avec l'aide des parents et de l'établissement. Les meilleures activités parallèles sont récompensées par un prix et des points supplémentaires. Un prix spécial est décerné à la classe qui a parcouru le plus grand nombre de kilomètres.

En s'inscrivant avant la fin juillet 2009, les écoles permettent à leurs

élèves de participer à l'action pendant quatre semaines au choix entre le 17 août et le 11 octobre 2009. Un coordinateur ou une coordinatrice est désigné(e) au sein de chaque établissement, devenant la personne de contact pour l'école et la direction du projet bike2school. Chaque participant reçoit un dépliant lui expliquant les règles du jeu de l'action.

La participation à bike2school est facultative. Intégrer la pratique d'une activité physique dans les déplacements domicile-école permet d'in-

CALENDRIER

FÉVRIER / MARS 2009

Envoi des brochures d'inscription à toutes les écoles

31 JUILLET 2009

Délai d'inscription pour les écoles

7 SEPTEMBRE 2009

Délai d'inscription pour les classes

17 AOÛT AU 11 OCTOBRE 2009

Durée de l'action durant quatre semaines distinctes au choix

NOVEMBRE 2009

Tirage au sort, remise des prix

duire un changement durable des comportements sans prolonger le temps de présence à l'école ou empiéter sur les loisirs.

Les partenaires de bike2school, une action organisée par PRO VELO Suisse, sont l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa) et Promotion santé Suisse. L'action bike2school est coordonnée avec des organisations et des projets qui poursuivent des objectifs analogues.

► Le but? Inciter les enfants et les adolescents à bouger davantage, à exercer leur comportement dans la circulation et à développer l'esprit d'équipe.

Bulle verte

OPTIMISER VOTRE CONSTRUCTION

Le bulletin vous propose dès aujourd'hui une nouvelle rubrique intitulée Bulle verte. Ce cartouche renfermera des conseils pratiques en matière énergétique et écologique faciles à mettre en œuvre. Aujourd'hui, présentation des audits énergétiques, avec un exemple parmi d'autres, les audits pratiqués par Gruyère Energie SA.

Ces audits énergétiques ont pour but de classer votre construction en termes de consommation énergétique, d'en déceler les points faibles et de vous proposer des solutions vous permettant de réduire au maximum les pertes de chaleur, cela par le remplacement ciblé des éventuels matériaux ou éléments ne répondant plus aux normes actuelles de la construction.

1 LE CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE

Le certificat énergétique est établi sur la base d'un calcul tenant compte de l'énergie dépensée en production de chaleur ainsi qu'en électricité, cela pour une surface déterminée. Les résultats obtenus permettent de situer précisément le bâtiment concerné sur l'échelle de consommation fixée par la norme et de définir ainsi sa position par rapport aux exigences minimales. Outre l'aspect économique immédiat, une telle expertise constitue désormais un critère de location ou de vente de première importance sur le marché immobilier.

Optimiser votre construction



Classement des bâtiments

selon leur consommation énergétique

Classe	Valeur min. [%]	Valeur max. [%]	Commentaires
A	0	50	Bâtiments à basse consommation
B	>50	100	Bâtiments conformes aux normes énergétiques
C	>100	150	Bâtiments hors normes, analyse recommandée
D	>150	200	Bâtiments hors normes, analyse recommandée
E	>200	250	Bâtiments nettement hors normes,
F	>250	300	méritant une analyse visant à des
G	>300		améliorations énergétiques

2 LA THERMOGRAPHIE

La thermographie infrarouge permet de détecter, de localiser et de quantifier les différences de température présentes à la surface d'un bâtiment en transformant le rayonnement infrarouge émis en images visibles. Les variations de couleurs révèlent ainsi les points faibles de l'isolation et aident à déterminer les travaux

d'adaptation nécessaires à une efficacité énergétique améliorée de la construction. Les applications de la thermographie sont nombreuses: visualisation des pertes d'énergie, rénovation des bâtiments, contrôle de fonctionnement des installations électriques, visualisation des structures de la construction et contrôle d'étanchéité.

3 L'ANALYSE THERMIQUE

L'analyse thermique de votre bâtiment consiste à simuler les différentes modifications pouvant lui être apportées en vue de parvenir à une diminution significative de sa déperdition énergétique. En fonction des critères choisis, le calcul fera ressortir les diminutions des pertes thermiques obtenues, lesquelles, converties en gain financier annuel, permettront au propriétaire de déterminer en toute connaissance de cause les investissements les mieux adaptés à ses besoins.

4 RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

En procédant à une analyse énergétique de votre bâtiment, vous décidez d'opter pour une utilisation plus rationnelle de votre chauffage et de votre électricité et contribuez ainsi au respect de votre environnement.

UN CONSEIL INDÉPENDANT POUR VOUS, VOTRE CONSTRUCTION ET VOTRE ENVIRONNEMENT

Gruyère Energie SA vous offre l'avantage d'un conseil indépendant, vous laissant libre choix quant aux décisions à prendre suite aux audits effectués.

Ces analyses énergétiques constituent dès lors la solution idéale pour tout propriétaire désireux de disposer en totale liberté et sans contrainte des données susceptibles d'optimiser efficacement sa construction.

1 Conseil d'une équipe de professionnels, réellement à l'écoute de vos besoins

2 Economies d'énergie par la détermination précise des causes de déperdition de chaleur et par l'apport de solutions adaptées

3 Pertinence de l'analyse énergétique, offrant au propriétaire le choix parmi les diverses possibilités d'amélioration

4 Augmentation de la sécurité de votre habitation par la détection possible de défauts ou la localisation éventuelle de fuites

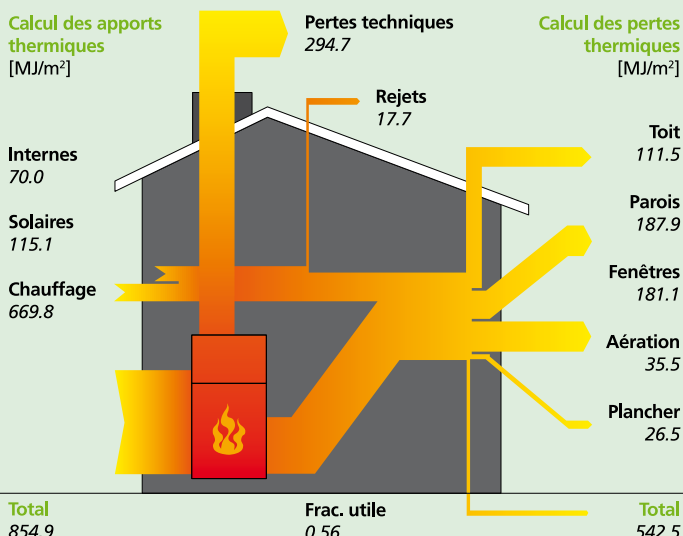
5 Valorisation de votre construction sur le marché immobilier, tant au niveau du prix de vente que de celui de location

6 Confort d'habitation quotidien amélioré par l'apport de solutions favorisant le bien-être et la vie d'intérieur

7 Economies financières consécutives à une utilisation plus rationnelle de l'énergie

8 Assainissement de votre bâtiment s'inscrivant dans une logique et un désir de respect de l'environnement

Exemple d'analyse thermique



Une aide pour les familles avec enfants

Des centaines de familles aidées chaque année



La fondation privée Das Leben meistern (Maîtriser la vie) soutient prioritairement les familles et parents suisses qui ont trois enfants et plus. Si votre revenu annuel (chiffre 4.910 de la taxation fiscale) ne dépasse pas 60 000 francs par année, voire

65 000 francs avec 4 enfants et 70 000 francs avec 5 enfants, etc., la fondation peut apporter une aide de 100 francs par mois et par enfant.

Cette aide est décidée pour un an et peut être renouvelée. Ces dernières

années, grâce à des donateurs privés, la fondation a pu apporter une aide financière à des centaines de familles et de parents avec enfants, ainsi qu'à des personnes confrontées à des situations difficiles. Cette aide est subsidiaire et complémentaire à une éventuelle aide apportée par la commune ou le canton. Si vous remplissez les conditions énumérées, nous vous invitons à prendre contact avec la fondation:

Fondation Das Leben meistern
p.a. Urs Schwaller, président
Postfach 1363
1701 Fribourg

RENSEIGNEMENTS

(mardi et vendredi)
Mme Hanny Jungo, coordinatrice
Tél. 026 321 51 30
Fax 026 321 51 32
► urs-schwaller@bluewin.ch

COURS DE SOUTIENS

CROIX-ROUGE 2009

Tél. 026 347 39 58 / Fax 026 347 39 60

Ceux qui soutiennent un senior rencontrent parfois des difficultés dans leur accompagnement au quotidien. Deux infirmières du Service promotion de la santé et prévention donne un cours pour faciliter la manutention d'une personne dépendante, pour exercer les postures d'aide qui économisent les forces et le temps, pour identifier les signaux d'alarme de l'épuisement et pour connaître les ressources pour garder et retrouver son énergie. Prix du cours (3 soirées): 120 francs.

PROCHAIN COURS

Croix-Rouge fribourgeoise
Rue G.-Techtermann 2, 1700 Fribourg
• 28 mai, 4 et 18 juin / 19 h - 21 h

CONTACTS

► promotion.prevention@croix-rouge-fr.ch
► www.croix-rouge-fr.ch

Le concours du Bulletin

La photo mystère

Le bulletin vous propose à chaque édition une photo mystère. A vous de trouver l'endroit exact photographié, situé sur le territoire communal. Le gagnant - ou la gagnante - sera averti personnellement.

M. Maurice Desbiolles, à Bulle, a gagné le prix de 50 francs de la photo mystère du dernier Bulletin après tirage au sort. Il s'agissait de la déchetterie communale de Pra Bosson à La Tour-de-Trême.

Pour participer, remplissez le talon-réponse ci-dessous et envoyez-le à:

VILLE DE BULLE, GRAND-RUE 7,
C.P. 32, 1630 BULLE

ou écrire à:

► bulletin@commune.bulle.ch



ÉCRIVEZ-NOUS!



VILLE DE BULLE / LE BULLETIN

Grand-Rue 7
C.P. 32
1630 Bulle

► bulletin@commune.bulle.ch

IMPRESSUM

ÉDITION

Ville de Bulle
Grand-Rue 7, C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION ET RÉALISATION

16a communication
Battiste + Adrien Cesa
C.P. 284
1630 Bulle

CORRECTEUR

J.-B. Gabriel

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

16a communication

TIRAGE

9500 exemplaires

RÉPONSE:

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE: